

# GEMENG HABSCHT

# aktuell

## Décisions du conseil communal du 8 mai 2019

### Présents:

S. HOFFMANN, bourgmestre;

C. MOES, Ch. BOULANGER-HOFFMANN, M. DECKER, échevins;

F. BOHLER, G. ROBERT, N. BAILLET-WEILER, A. MOSEL-KNEIP, J. CARELLI, R. FRANK, N. ZIGRAND, M. ROEMER, J-P. LICKES, conseillers;

P. REISER, secrétaire communal.

Excusés: D. FREYMANN, M. STEINBACH, conseillers.

### Affaires de personnel (huis clos)

- nomination définitive de M. MARX Jean de Greisch au poste d'ingénieur diplômé au service technique ;
- approbation de de la prolongation du contrat de travail à durée déterminée conclu entre le collège des bourgmestre et échevins et Madame Sabrina LORDONG-LACOUR: poste de salarié, remplacement d'un fonctionnaire au guichet communal en congé parental suivi d'un service à temps partiel de 50% ;
- création d'un poste d'ouvrier communal (engagement à durée déterminée) au sein du Service technique en vue du remplacement d'un congé de maladie / congé thérapeutique ;
- création de deux postes d'étudiants à occuper aux services administratifs de la commune pendant les vacances d'été 2019 pour six semaines au maximum.

### Création de zones de protection des sources - avis du Conseil communal

Le conseil communal, à l'unanimité, se prononce en faveur du projet de règlement grand-ducal portant création de zones de protection autour des captages d'eau souterraine Lauterbour, Peiffer, Klingelbour 1 et 2, Tro'n, Kluckenbach 1 à 6, Schmit 1 et 2, Feyder 1 à 3, Kremer, Guirsch, Kehlen, Stoltz, Wiersch 1 à 3, Wagner, Buchholtzerbour, Waeschbour, Wykerslooth, Camping, Olmesbour, Simmerschmelz, KR-15-1, KR-15-2, KR-15-4 et KR-15-5 situées sur les territoires des communes de Habscht, Helperknapp, Kehlen, Koerich et Steinfort. Le Conseil communal prie Madame la Ministre de l'Environnement d'intervenir auprès des instances étatiques compétentes afin que

celles-ci veillent à un prompt paiement des aides agro-environnementales aux agriculteurs concernés, ce notamment eu égard aux contraintes leurs imposées par les zones de protection.

### Urbanisme

*Le conseiller R.FRANK arrive à la séance.*

### **Convention d'exécution PAP Béinertchen 3 à Hobscheid**

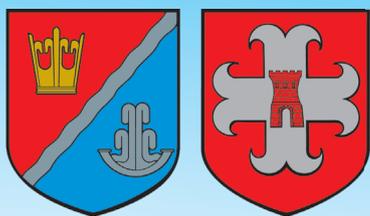
Approbation unanime de la convention d'exécution avec la société association momentanée Hoffmann Paul dans le cadre du PAP Béinertchen comprenant au total 3 lots destinés à la construction d'une maison unifamiliale isolée et 2 maisons unifamiliales jumelées.

### **Convention d'exécution PAP Kléngelbur à Hobscheid**

Approbation unanime de la convention d'exécution avec la société Thomas Piron Home S.A. dans le cadre du PAP Kléngelbur comprenant au total 14 lots destinés à la construction de 4 maisons unifamiliales isolées et 10 maisons unifamiliales jumelées.

### **Plan d'Aménagement Particulier (PAP) « Kreuzerbuch II », FIS IMMO**

Approbation unanime du PAP concernant des fonds sis à Hobscheid dans la rue de Kreuzerbuch pour la construction de 4 unités de logement (4 maisons jumelées) introduit par le bureau Dieschbourg Wagner architectes SA pour le compte de F.I.S. Promotions s.à.r.l. avec l'obligation de mettre en place un bassin rétenteur des eaux de pluie.



# GEMENG HABSCHT

# aktuell

## Décisions du conseil communal du 8 mai 2019

### Présents:

S. HOFFMANN, bourgmestre;

C. MOES, Ch. BOULANGER-HOFFMANN, M. DECKER, échevins;

F. BOHLER, G. ROBERT, N. BAILLET-WEILER, A. MOSEL-KNEIP, J. CARELLI, R. FRANK, N. ZIGRAND, M. ROEMER, J-P. LICKES, conseillers;

P. REISER, secrétaire communal.

Excusés: D. FREYMANN, M. STEINBACH, conseillers.

### **Modification Ponctuelle du PAG terrain de football à Hobscheid**

Approbation unanime d'une modification ponctuelle de la partie graphique du Plan d'aménagement général de la Commune de Habscht concernant des fonds situés au lieu-dit « Käercherbierg » à Hobscheid en vue du redimensionnement du 2<sup>e</sup> terrain de football (terrain d'entraînement).

### **Modification Ponctuelle du PAG (site hall technique à Greisch)**

Approbation unanime d'une modification ponctuelle du Plan d'aménagement général de la Commune de Habscht concernant des fonds sis à Greisch en vue de l'extension du hall technique communal à Greisch.

### **Projets de Voiries**

#### ***Voirie rurale (programme 2019 «ASTA»)***

Approbation unanime des projets avec devis suivants:

- Hannert dem Bierg à Eischen: 37.000,- EUR TTC
- Op de Griewer à Eischen: 44.500,- EUR TTC
- Pénkelbierg à Hobscheid: 40.000,- EUR TTC
- An de Kiirtzen à Septfontaines: 54.500,00 EUR TTC

Le subside étatique concernant ces projets s'élève à 40% des coûts.

#### ***Voirie forestière - chemin forestier «Baafeltsgronn» (devis ANF)***

Approbation unanime du projet de réfection du chemin forestier du lieu dit Bickeltchen au Baafeltsgronn avec devis établi par l'Administration de la Nature et des Forêts portant sur un montant de 109.000,- EUR TTC.

Le subside étatique concernant ce projet s'élève à 80% des coûts.

#### ***Voirie vicinale (projets 2019 - Service technique communal)***

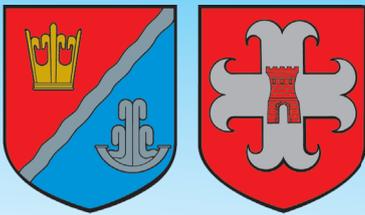
Approbation unanime des projets suivants élaborés par le service technique communal:

- Arelerstrooss à Septfontaines, réaménagement des trottoirs: 41.000,- EUR TTC
- Grand-rue et rue de Steinfort à Eischen, réaménagement des trottoirs: 50.000,- EUR TTC
- Laangefuert à Septfontaines, remise en état des trottoirs et de la couche de roulement: 225.000,- EUR TTC;
- Mierscherstrooss à Septfontaines, réaménagement du trottoir sur hauteur de l'école: 22.000,- EUR TTC.

#### **Règlement de circulation - Ajoutes au règlement communal**

Afin de garantir qu'un nombre de places de stationnement suffisant reste à disposition des clients des commerces locaux et des services communaux, le Conseil communal décide à l'unanimité d'introduire une limitation de la durée de stationnement de 3 heures du lundi au vendredi entre 8h<sup>00</sup> et 17h<sup>00</sup> applicable aux emplacements suivants:

- parkings aux alentours de la Mairie à Eischen;
- parking de la Maison des Générations à Hobscheid (places de stationnement en «S» adjacents directement la Maison des Générations);
- parking du Centre Polyvalent à Hobscheid (partie en pierre claire près de la Salle Union).



# GEMENG HABSCHT

# aktuell

## Décisions du conseil communal du 8 mai 2019

### Présents:

S. HOFFMANN, bourgmestre;

C. MOES, Ch. BOULANGER-HOFFMANN, M. DECKER, échevins;

F. BOHLER, G. ROBERT, N. BAILLET-WEILER, A. MOSEL-KNEIP, J. CARELLI, R. FRANK, N. ZIGRAND, M. ROEMER, J-P. LICKES, conseillers;

P. REISER, secrétaire communal.

Excusés: D. FREYMANN, M. STEINBACH, conseillers.

### Passages piétons supplémentaires

#### *rue de l'École - croisement avec rue de Hobscheid à Eischen*

Approbation unanime pour la création d'un passage pour piétons au croisement de la rue de l'École avec la rue de Hobscheid à Eischen.

#### *rue de l'Eglise à Hobscheid (bifurcation rue de la Laiterie)*

Approbation unanime pour la création d'un passage pour piétons à la rue de l'Eglise à Hobscheid à la hauteur de la bifurcation avec la rue de la Laiterie.

### Règlement de circulation – Apaisement du trafic – Concept d'ensemble

- Limitation de la vitesse max. à 30 km/h des rue Neuort, rue du Merschgrund et rue de Koerich à Hobscheid
- Prolongation de la limitation de la vitesse max à 30 km/h dans la rue de Clairefontaine à Eischen (direction Clairefontaine)
- Limitation de la vitesse max. à 30 km/h et circulation interdite sauf riverains, rue « Sëllergronn » à Septfontaines
- Zones résidentielles (max. 20 km/h) dans les lotissements Grenzgaart, Steinkaul, Cité Kreuzerbuch, In der Schmalt, Rue de Koerich, Fräigaart, Cité Tresch

L'Administration communale a été saisie ce dernier temps d'une multitude de demandes d'adaptations du règlement communal de circulation, surtout en matière de la limitation de la vitesse maximale autorisée.

Le Conseil communal décide de créer un groupe de travail en vue de la révision d'un concept général de circulation sur base notamment des différentes demandes introduites par des citoyens. Les conclusions seront soumis pour aval à la commission de circulation de l'État. À rappeler que toute adaptation du règlement communal de circulation nécessite l'approbation du Ministre du Transport et de l'Intérieur.

### Transactions immobilières

#### *Acte d'échange – propriétés forestières*

Le Conseil communal approuve l'acte notariel relatif à un échange de terrains à Roodt (Weiler François). Le compromis y relatif avait déjà été signé entre l'intéressé et l'ancienne Commune de Septfontaines.

*Le conseiller M.DECKER quitte la séance pour le point de l'ordre du jour suivant:*

#### **Acte de vente (Application du droit de préemption)**

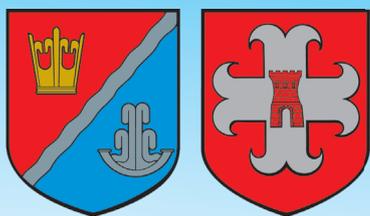
Décision unanime d'approuver l'acquisition d'un terrain à Roodt «op Bréckfeld» (parcelle adjacente au périmètre de construction, conjoints Faber / Decker) (exercice du droit de préemption prévu dans la loi « Pacte logement »).

*Le conseiller M.DECKER reprend sa place à la séance.*

#### **Ecole de Musique : Organisation scolaire provisoire 2019-2020**

Approbation unanime au montant brut de 200.233,- EUR. Subside étatique à prévoir: +/- 40%.

#### **Fixation des taux multiplicateurs ICC pour l'exercice 2020**



# aktuell

## GEMEING HABSCHT

### Décisions du conseil communal du 8 mai 2019

#### Présents:

S. HOFFMANN, bourgmestre;

C. MOES, Ch. BOULANGER-HOFFMANN, M. DECKER, échevins;

F. BOHLER, G. ROBERT, N. BAILLET-WEILER, A. MOSEL-KNEIP, J. CARELLI, R. FRANK, N. ZIGRAND, M. ROEMER, J-P. LICKES, conseillers;

P. REISER, secrétaire communal.

Excusés: D. FREYMANN, M. STEINBACH, conseillers.

Fixation unanime (même taux qu'en 2019) :

Taux A (Propriétés agricoles): 300% / Taux B1

(Constructions industrielles ou commerciales): 445%

/ Taux B2 (Constructions à usage mixte): 300% / Taux

B3 (Constructions à autre usage): 160% / Taux B4

(Maisons unifamiliales, maisons de rapport): 160% /

Taux B5 (Immeubles non bâtis autres que les terrains à

bâtir à des fins d'habitation): 300% / Taux B6 (Terrains

à bâtir à des fins d'habitation): 300%.

#### Fixation des taux multiplicateurs IF pour l'exercice 2020

Fixation unanime à 300% (même taux qu'en 2019).

#### Règlement contre le bruit – harmonisation

Approbation unanime de l'adoption du nouveau règlement contre le bruit pour tout le territoire de la Commune de Habscht. À noter en particulier les dispositions suivantes:

- sur le territoire de la commune de Habscht il est défendu de faire usage de pétards et d'autres objets détonants similaires;
- à l'intérieur de l'agglomération ainsi qu'à une distance inférieure de 100 mètres de l'agglomération sont interdits
  - les jours ouvrables avant 8 heures et après 22 heures;
  - les samedis avant 8 heures et après 19 heures,
  - les dimanches et jours fériés;

1. l'utilisation des engins équipés de moteurs bruyants tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses et autres engins semblables,

2. l'exercice de travaux réalisés par des particuliers à des fins nonprofessionnelles, soit sur des propriétés privées, soit à l'intérieur d'appartements situés dans un immeuble ou dans un groupe d'immeubles à usage d'habitation au moyen de moteurs thermiques ou électriques bruyants tels que bétonnières, scies mécaniques, perceuses, raboteuses, ponceuses et autres outils semblables.

#### Titres de recette

Approbation unanime de 89 titres au montant total de 6.975.441,43 EUR.

#### Informations par le Collège échevinal / questions au Collège échevinal

Le Collège échevinal informe qu'un poste vacant au sein du Secrétariat communal sera publié sous peu.

#### Divers

#### *Règlement de circulation temporaire du Collège échevinal*

Confirmation unanime du règlement d'urgence de circulation temporaire portant interdiction de circulation sur le pont au lieu-dit Baafelt, sauf cyclistes et piétons.

#### *Plan pluriannuel financier (PPF)*

Le Plan pluriannuel financier est soumis pour information au Conseil communal.

#### *Concessions au cimetière*

Le Conseil communal donne son accord pour trois concessions au cimetière.